

CONCLUSIONS DE LA CONCERTATION DE LA SOUS-REGION

AFRIQUE CENTRALE

Monsieur le Directeur Général de la FAO

Monsieur le Président de la 29^{ème} Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités, Tout protocole confondu,

Mesdames et Messieurs,

Ce mercredi, 6 avril 2016 s'est tenue à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, la concertation des pays de la sous-région Afrique centrale, avec comme facilitateur, le Coordonnateur du Bureau Sous-régional de la FAO. Cette rencontre, qui fait partie de l'Agenda de la vingt neuvième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique, tenue à Abidjan du 4 au 8 avril 2016, a eu pour objet l'examen et la validation des axes prioritaires définis lors de la Concertation sur les priorités sous-régionales, qui s'est tenue à Libreville les 8 et 9 décembre 2015.

Ont pris part à cette réunion, les délégations de tous les pays de la Sous-région (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe et Tchad) ainsi que celles de la Communauté Economique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Les axes prioritaires validés pour la période 2016-2017 sont :

Axe 1

Développer les chaînes de valeur innovantes dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la forêt pour la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition.

Actions prioritaires

Réaliser les analyses économiques, financières, techniques, sociales et environnementales des chaînes de valeurs ;

-Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques semencières ;

-Appuyer la réglementation des marchés ;

-Faciliter l'accès aux intrants ;

-Développer les infrastructures de production, de collecte, de transformation, de conservation et de commercialisation des produits agro-sylvo pastoraux et halieutiques ;

-Promouvoir l'acquisition des connaissances, des techniques et des technologies ;

-Renforcer les capacités en matière de réduction des pertes post-récoltes/post-captures ;

-Promouvoir l'employabilité des jeunes dans le secteur agricole ;

-Organiser et renforcer les capacités des acteurs tout le long de la chaîne de valeurs.

Axe 2

Appuyer la gestion et la valorisation durables des ressources naturelles

Actions prioritaires

- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion durable des ressources naturelles ;
- Promouvoir une gestion durable, inclusive et participative des ressources naturelles, notamment celle des ressources halieutiques;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et législations pour une gestion durable des ressources naturelles ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur l'utilisation des outils méthodologiques des inventaires, et des prélèvements des ressources forestières et halieutiques ;
- Appuyer les pays à la mobilisation des ressources.

Axe 3

Renforcer la résilience des ménages ruraux aux chocs et aux crises.

Actions prioritaires :

- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion durables des ressources naturelles ;
- Promouvoir une gestion durable, inclusive et participative des ressources naturelles ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur l'utilisation des outils méthodologiques des inventaires, et de prélèvements des ressources forestières et halieutiques ;
- Appuyer la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales et régionales d'adaptation aux changements climatiques et des mesures d'atténuation de leurs effets ;

- Renforcer les politiques de gestion durable des terres, des forêts, des pêches et d'aménagement hydro-agricoles pour soutenir la résilience des moyens d'existence et mieux faire face aux chocs climatiques ;
- Dynamiser les systèmes d'alerte et de gestion des calamités et des crises ;
- Soutenir la mise en place des caisses de résilience dans les zones affectées.

Par ailleurs, nous, pays de la sous-région Afrique centrale réaffirmons notre souhait de voir le Bureau Sous-régional maintenu à Libreville et renforcé par un pôle technique.